

obtenons de meilleurs résultats en faisant en sorte que le Conseil se recrute parmi d'éminents spécialistes en sciences et en établissant des contacts avec le monde industriel, tout d'abord au moyen d'ententes pratiques, vu que nos membres sont en étroits contacts avec les industries, deuxièmement, au moyen de nos comités d'examen et, troisièmement, au moyen de nos comités conjoints.

*M. Murphy (Lambton-Ouest):*

D. Vous avez dit qu'il était très difficile de les convaincre d'assister régulièrement aux réunions du conseil consultatif. J'imagine qu'entre autres raisons, c'est parce que nombre d'industries au Canada sont des filiales de sociétés étrangères et qu'elles comptent sur leurs compagnies mères pour ce qui est des recherches? Serait-ce là une des raisons de leur manque d'intérêt?—

R. Ce n'est, bien sûr, que depuis relativement peu de temps que les compagnies canadiennes se sont sérieusement préoccupées de recherches, sauf quelques exceptions qui ont toujours visé à épater le public. Toutefois, l'intérêt grandit à l'égard de la recherche et il est certain que les recherches entreprises par l'industrie font de très rapides progrès. Pour ce qui est de l'industrie de la pâte et du papier, nous avons toujours entretenu d'étroites relations avec l'Institut de la pâte et du papier de Montréal, et par ce truchement avec l'industrie elle-même.

D. Monsieur, je voudrais vous poser deux ou trois autres questions puis je céderai la parole à quelque autre membre. Ma prochaine question a trait aux subventions accordées aux universités et aux bourses d'étude. Serait-il possible, monsieur le président, de consigner au compte-rendu de nos délibérations les chiffres relatifs aux subventions au titre des bourses d'étude et à celles qui ont été accordées aux universités?—R. Certainement.

Le PRÉSIDENT: Nous pourrions faire préparer ces chiffres; puis le témoin pourrait les commenter tandis qu'il est ici.

*M. Murphy (Lambton-Ouest):*

D. Ce serait bien.—R. Préférez-vous avoir le montant global des subventions accordées par le gouvernement fédéral, ou le montant de celles qui ont été accordées par le Conseil national de recherches ou les deux?

D. Il serait préférable, je crois, d'avoir les deux.—R. Il faut de toute nécessité englober les subventions et les bourses d'étude. Cela revient au même.

D. Vous voulez dire les subventions aux universités?—R. Oui.

D. J'aimerais qu'on les énumère séparément.—R. Lorsque nous accordons une subvention à un universitaire, il en fait très souvent bénéficier un étudiant diplômé; nos subventions servent à aider deux fois plus de diplômés dans les universités que ne le font nos bourses d'étude. Si l'on ne considère que le montant accordé en bourses d'étude on n'a pas une juste idée de la situation.

D. En ce qui concerne ceux qui passent par l'université?—R. Oui.

D. Séparez les montants, puis donnez les chiffres relatifs aux subventions aux universités. Cela vous convient?—R. Nous n'accordons des subventions qu'aux personnes; nous n'en donnons pas aux universités. Les subventions directes qu'accorde le gouvernement fédéral ne nous passent pas par les mains. Nous donnons des subventions soit à un professeur d'université . . .

D. Ce sont des bourses d'étude pour les professeurs?—R. Non. Cette subvention ne lui est pas donnée à titre personnel, mais seulement en vue de